En bref

04/03/2009 à 20h33

- **Pontault Combault (Seine-et-Marne) : La maire (PS) condamnée**. Monique Delessard a été condamnée à deux mois de prison avec sursis pour faux aggravé. Elle a paraphé un faux acte de mariage de Jacques Heuclin, daté de la veille de sa mort. Selon l'acte de mariage, M. Heuclin aurait dû se trouver à son domicile pour dire oui alors qu'il était en réalité dans le coma, intubé, intransportable, dans un hôpital à Paris. Source
- **Aubervilliers (Seine-St-Denis) : Un homme dans le coma après avoir été frappé de coups de marteau**. Un homme de 43 ans, apparemment toxicomane et sans domicile fixe a été placé en garde à vue. La victime, dont l'âge n'a pas été précisé, a été agressée vers 18 heures. Il a reçu «*de nombreux et violents coups à la tête*» et son pronostic vital était engagé mardi soir. Source
- **Pierrefitte (Seine-St-Denis) : Surdoses en série.** Trente et un toxicomanes ont été victimes de malaises (allant jusqu'au coma) depuis mardi : 24 en Seine-Saint-Denis et 7 dans le Val-d'Oise. Si «*la majorité des toxicomanes*» est sortie aujourd'hui de l'hôpital, le bilan des victimes «*pourrait encore augmenter*» précise -t-on. Ce mercredi après-midi, environ 150 policiers ont «investi» le quartier des Poètes à Pierrefitte-sur-Seine où les toxicomanes s'étaient vraisemblablement approvisionnés hier. Source



©jiho/www.jiho.fr